

or t e
o o e r e r e e t e b c

Notre organisme n'étant pas soumis à la TVA, les prix s'entendent TTC sans possibilité de récupération de la TVA. Le tarif forfaitaire comprend un service tout compris:

Prise en charge de la totalité des permanences
Aménagement du local dans un esprit de qualité
Matériel d'exposition : éclairage, mobilier...
Tenu d'un bilan complet et détaillé en fin de boutique
Communication d'envergure (affiches en ville, flyer dans le commerce local et régional)

Je soussigné

- Souhaite participer à la 6ème édition de l'exposition éphémère organisée par l'ADAAV
- En cas de sélection, je m'engage à régler la totalité du montant de 250€ avant le 15 octobre 2022
- J'autorise l'organisation à utiliser les données fournies (photo de créations, d'atelier, portrait) à des fins de communication
- Je m'engage à fournir un stock suffisant et de qualité à l'ADAAV qui s'engage à le commercialiser
- Je déclare connaître et accepter intégralement sans réserve toutes les prescriptions du règlement général
- Je certifie être assuré pour ma responsabilité professionnelle conformément aux dispositions du règlement général, ou à en souscrire une auprès d'une société notoirement connue
- Je déclare renoncer personnellement à tout recours contre le comité organisateur de l'ADAAV en cas de dommages quelconques, subis ou provoqué

📅📅📅📅📅📅

📅📅📅📅📅📅 septembre o s s e r e m e e t e r tot t règlement
r irement n ire ur em n e u r è ue l r re el

A, le

(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

MERC DE FA RE PARVEN R V TRE D SS ER C MPLET :

> soit par email : asso.adaav@gmail.com

> soit par courrier postal : ADAAV chez Matthieu GICQUEL, 29 rue de Bourgogne 03000 Moulins, France.

Pour toute demande d'information,
merci de contacter Matthieu Gicquel ou Jonathan Ausseresse : 06 98 63 09 09 / 07 87 18 68 66
ou par email : asso.adaav@gmail.com